

REPUBLIQUE FRANCAISE  
-----  
DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE  
-----  
VILLE DE MONTAUBAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

*SESSION ORDINAIRE  
Séance du 27 juin 2017*

**N°128/06/2017 : COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

*L'an deux mille dix-sept, le mardi 27 juin à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montauban, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 21 juin 2017.*

**Etaient présents : 29**

Mesdames, Messieurs, Pierre Antoine LEVI, Sophie LARAN, Laurence PAGES, Alain CRIVELLA, Maxime BERAUDO, Bernard PECOU, Clarisse HEULLAND, Philippe FRANCOIS, Georges DARUL, Annie GUILLOT, Robert INFANTI, Vally CENTOMO, Jean TEKPRI, Danielle AMOUROUX, Jean GARROCQ, Jean Martial DEJEAN, Nicole ROUSSEL, Philippe FASAN, Nadia CHEKLIT, Denis JUGUERA, Laura NICOLAS, Quentin SUCAU, José GONZALEZ, Jeannine MEIGNAN, Rodolphe PORTOLES, Arnaud GUITARD, Gaël TABARLY, Marie-Dominique BAGUR, Thierry VIALON

**Pouvoirs : 10**

Mesdames, Messieurs Marie-Claude BERLY à Pierre Antoine LEVI, Monique VALAT à Philippe FRANCOIS, Angèle LOUCHART à Annie GUILLOT, Colette HARLE à Danielle AMOUROUX, Jean Luc BUDOIA à Maxime BERAUDO, Jean-Michel MUSCATELLI à Bernard PECOU, Aurélie BURATTI à Robert INFANTI, Jean-François GARRIGUES à Georges DARUL, Valérie RABAULT à Gaël TABARLY, Pauline BLANC à Arnaud GUITARD

**Absents : 6**

Mesdames, Messieurs Brigitte BAREGES, Thierry DEVILLE, Christian PEREZ, Aurore KOTHE, Véronique LAGARRIGUE, Carole DUNET-SCHUMANN

**Monsieur Pierre Antoine LEVI donne lecture du rapport suivant :  
Mesdames, Messieurs,**

Vu la délibération n°247 du 16 décembre 2015, portant adoption du Budget Primitif Annexe de l'Assainissement 2016,

Vu la délibération n°125 du 29 juin 2016, portant adoption du Budget Supplémentaire Annexe de l'Assainissement collectif 2016,

Vu la délibération n°256 du 22 décembre 2016, portant adoption de la Décision Modificative n°2 du Budget Annexe de l'Assainissement collectif 2016,

Considérant que le compte administratif est un document comptable qui retrace les flux financiers d'un exercice budgétaire,

En section d'exploitation, les dépenses sont ventilées principalement entre des dépenses de remboursement d'intérêt d'emprunt (80 171 €) et des dépenses de personnel (113 148 €)  
Les recettes proviennent principalement de la redevance d'affermage : 1 995 740 € H.T.

En section d'investissement, les principales opérations avaient trait à des travaux concernant :

- Des travaux de renouvellement de réseaux : rue Ferdinand Buisson, rue Pasteur Louis Lafon, Grand Rue Sapiac,
- Des travaux de réhabilitation de réseaux : chemin de Granès, chemin de Bas Pays, route de la Vitarelle, chemin Deymié, chemin de Carrié Bas
- Des travaux d'extension de réseau : Impasse Ernest Laplace, chemin Deymié
- Des travaux de mise en séparatif du réseau du collecteur Nord (3<sup>ème</sup> tranche) : avenue de Fonneuve - Rue Garrel - Rue Morin Védrines - rue Léon Blum

Les résultats du Budget 2016 annexe de l'Assainissement collectif sont les suivants :

# VILLE BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	1 762 261,99	2 639 032,37	876 770,38
	Section d'investissement	3 082 323,80	3 478 708,24	396 384,44

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	0,00	18 350,00	
	Report en section d'investissement (001)	933 475,79	0,00	

= =

TOTAL (réalisations + reports)	5 778 061,58	6 136 090,61	358 029,03
--------------------------------	--------------	--------------	------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section d'exploitation	0,00	0,00
	Section d'investissement	1 481 732,05	1 200 000,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	1 481 732,05	1 200 000,00

		DEPENSES	RECETTES	RESULTAT DE CLOTURE
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	1 762 261,99	2 657 382,37	895 120,38
	Section d'investissement	5 497 531,64	4 678 708,24	-818 823,40
	TOTAL CUMULE	7 259 793,63	7 336 090,61	76 296,98

### DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap/Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	SECTION D'INVESTISSEMENT	1 481 732,05	1 200 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		1 200 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	22 784,36	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14,00	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 458 933,69	

Au vu de ces éléments, il vous est demandé de bien vouloir, conformément à l'avis de la commission des Finances, en dehors de la présence du Maire :

- prendre acte des résultats de l'exercice 2016,
- constater l'identité de valeurs avec les indications du Compte de Gestion établi par le Comptable de la Ville Montauban,
- arrêter les résultats définitifs du Compte Administratif 2016 – Budget Annexe de l'Assainissement.

**ADOPTÉE PAR 30 VOIX POUR ET 7 VOIX CONTRE, ABSTENTION : 2.**

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

**04 JUIL. 2017**

De sa publication et/ou notification le :

**04 JUIL. 2017**

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 28 juin 2017

Maire,

Brigitte BAREGES

